

En savoir plus  
[www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

Devenir donateur,  
parrain, bénévole.  
Sensibiliser le monde scolaire...



Rhône-Alpes



\* EURO BSCG COMPAGNIE - RC LYON 8 788 143 707 - HAN2078974 - TITELUP par Zap © 2005

liberté  
égalité  
handicapés



**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

*Vivre debout*

# Depuis plus de vingt ans, Handicap International intervient là où "Vivre debout" ne va pas de soi

Le respect des droits des personnes handicapées est au cœur des préoccupations de Handicap International depuis sa création en 1982. Plus de vingt ans plus tard, l'association agit et milite, dans près de 60 pays, pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées et pour que leurs droits fondamentaux, les droits de tous, soient respectés.

## Handicap International agit

Dans les situations d'urgence, en cas de conflit ou de catastrophe naturelle, elle porte secours et assistance aux populations vulnérables, handicapées, déplacées ou réfugiées.

Sur le terrain, elle mène des actions de développement dans les domaines de la santé, de la prévention, de l'insertion sociale et économique (accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi, au sport, à la culture et aux loisirs) et renforce les associations locales de personnes handicapées.

## Handicap International milite

Au niveau des Etats, sur le plan international et en France, Handicap International milite pour faire connaître et comprendre les enjeux du respect des droits des personnes handicapées : actions politiques, témoignages, événements de mobilisation du public... Elle est engagée particulièrement dans le combat contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Cofondatrice de la Campagne Internationale pour interdire les mines antipersonnel, récompensée en 1997 par le prix Nobel de la paix, Handicap International est aujourd'hui un acteur reconnu du lobbying international. Courant 2003, elle s'est investie dans une nouvelle campagne visant l'interdiction des bombes à sous-munitions.

# L'engagement de Zep aux côtés de Handicap International

TITEUF par Zep © 2005

Qu'y a-t-il de commun entre Titeuf et une association humanitaire qui vient en aide aux personnes handicapées, en France comme dans les pays lointains ?

Le héros créé par ZEP, avec son vocabulaire impertinent, s'interroge sur le monde d'aujourd'hui. Parce qu'il est turbulent et drôle, parce qu'il aborde aussi des problèmes de société, il est témoin de sa génération. Sans étonnement, ni préjugé, Titeuf joue, plaisante naturellement avec ses copains handicapés. Son regard sur le handicap est dépourvu de misérabilisme : un copain «différent» est un copain avant tout.

«Le thème du handicap m'intéresse et me touche. Je suis sensible à la manière dont Handicap International aborde ce sujet. J'ai essayé dans mes dessins de mettre en avant une démarche plus intégrante, n'utilisant ni la pitié, ni la culpabilité de ceux qui sont "en bonne santé". Titeuf n'est pas plus sympa qu'un autre gamin. Face à une personne handicapée, il a peur, il a envie de se moquer ; enfin, il est comme tout

le monde. Même si le handicap n'est pas un sujet rigolo, le rire des enfants, c'est bien mieux que l'indifférence.

L'essentiel est de dire aux enfants, à travers Titeuf, qu'ils ont raison de refuser l'inacceptable. Les enfants sont révoltés par rapport à ce qui se passe. Cette énergie-là, cette envie de changer le monde, elle est géniale. J'ai envie d'y croire et de croire qu'on ne la perd pas forcément quand on a passé 12 ans».

Zep



# Toutes les 30 minutes, une personne est victime d'une mine antipersonnel ou d'une sous-munition

Depuis plus de dix ans,  
Handicap International milite pour  
l'interdiction des mines antipersonnel  
et des bombes à sous-munitions.

A ce titre, elle a été co-lauréate  
du prix Nobel de la paix en 1997.

L'association met en œuvre des programmes  
de déminage, assiste les victimes et sensibilise  
les populations aux dangers des mines  
et des engins non explosés.



## IRAK - Proche Orient



Le 29 juin 2003, Wahid se promène  
dans son quartier. Il ramasse un objet  
métallique étrange : en fait, une sous-  
munition non explosée. Les blessures de  
Wahid sont graves et multiples. Des  
bombes à sous-munitions avaient été  
larguées sur ce quartier populaire.  
Handicap International agit et milite  
pour l'interdiction de ces armes.

# Tous les Hommes ont le droit de vivre en sécurité

Dans de trop nombreux pays, les écoles, les entreprises ou les transports ne sont pas accessibles aux personnes handicapées

Handicap International sensibilise et forme les décideurs politiques et les professionnels à la prise en compte de l'accessibilité physique dans l'environnement (constructions, transports).



SENEGAL - Afrique



Mandou Mané est un enfant infirme moteur cérébral. Après de nombreuses séances de rééducation, il peut enfin aller à l'école à l'aide d'un déambulateur. Cependant, ses déplacements seraient facilités si son village était plus accessible !

Tous les Hommes ont le droit de circuler librement

Article 13  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

Dans de nombreux pays, la stérilisation forcée des personnes handicapées a été ou est encore pratiquée

TTEBJF par Zep © 2005

Handicap International a créé un programme d'accompagnement à la vie affective et sexuelle pour informer et sensibiliser les personnes handicapées, leurs proches et les professionnels des établissements spécialisés.



## CAMBODGE - Asie



© C. Hermann / Handicap International

Sot Samst a été amputée suite à un accident par mine. Pour lui permettre de développer une activité professionnelle, Handicap International a soutenu l'achat d'un vélo. Thy Nat, quant à lui, est devenu paraplégique en tombant d'un palmier. Après avoir été soigné six mois dans le centre pour paraplégiques et tétraplégiques de Battambang, Handicap International l'a aidé à monter un petit commerce de réparation de vélos. Un jour, Sot Samst s'est rendu chez Thy Nat pour faire réparer son vélo. Aujourd'hui, Sot Samst et Thy Nat sont mariés... et parents.

Tous les Hommes ont droit à une vie affective

Article 16  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

Dans la plupart des pays,  
les personnes handicapées  
ne sont ni reconnues  
ni entendues

TITELUP par Zep © 2005

Handicap International  
apporte un soutien aux associations  
de personnes handicapées  
qui militent pour que  
leurs droits fondamentaux  
soient respectés  
et leur parole entendue.



BANGLADESH - Asie



© C. Acworth / Handicap International

Lipy est une jeune femme paraplégique. Fait rare dans la société bengalie, elle a pu poursuivre des études jusqu'au baccalauréat, avant de s'engager dans une activité associative ambitieuse. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées et de faire valoir leurs droits. Lipy a créé le Center for Disability in Development, avec le soutien de Handicap International.

Tous les Hommes ont le droit  
de s'exprimer

Article 19  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

Dans les situations d'urgence,  
les personnes handicapées  
sont trop souvent oubliées

TTEB/JF par Zep © 2005

Handicap International  
apporte assistance  
et secours aux populations  
vulnérables, handicapées,  
déplacées ou réfugiées,  
lors de catastrophes  
naturelles ou de conflits.



INDONESIE - Asie du Sud-Est

Zarahani a 7 ans. Emportée par une vague lors du tsunami, elle a été retrouvée trois jours après. De graves blessures aux jambes ont nécessité, après plusieurs opérations sans succès, une amputation. Elle a ensuite été accueillie au Centre d'appareillage et de rééducation de Handicap International. "A ce jour, je me débrouille comme une grande et mon papa n'a plus besoin de m'aider pour monter les marches".

Tous les Hommes ont le droit  
d'être secourus

Article 22  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

© S. Azemir / Handicap International

Dans les pays en développement,  
80 % des personnes  
handicapées vivent avec moins  
d'un euro par jour

TITULIF par Zep © 2005

Handicap International  
favorise l'insertion sociale  
et professionnelle  
des personnes handicapées,  
souvent exclues  
et sans ressources,  
en soutenant leurs projets  
et en sensibilisant  
les entreprises.



MALI - Afrique



© C. Simis pour Handicap International

Awa est une jeune femme handicapée physique. Au Mali, comme dans beaucoup d'autres pays, il est difficile pour une personne handicapée de trouver un travail. Avec le soutien de Handicap International, elle a pu suivre une formation et créer un atelier de couture. Cette activité économique lui permet d'être autonome et de retrouver une dignité au sein de sa famille et de sa communauté.

Tous les Hommes  
ont le droit  
de travailler

Article 23  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

# Allez au cinéma, faire du sport, partir en vacances : des loisirs trop rares pour les personnes handicapées

TITELUF par Zap © 2005

Handicap International encourage la pratique d'activités sportives et culturelles pour les personnes handicapées, vecteur d'intégration sociale. Elle soutient notamment l'organisation de rencontres sportives et la formation d'animateurs.



FRANCE - Europe

© F. Gaillet / Handicap International

Les activités sportives et culturelles devraient être accessibles à tous. Depuis 1997, Handicap International organise une manifestation sportive "Courir ensemble". Placée sous le signe de la rencontre, cette journée, ouverte aux personnes valides et handicapées, a pour objectif de proposer un regard différent sur le handicap et de promouvoir le sport comme facteur de solidarité et d'intégration.

## Tous les Hommes ont droit aux loisirs

Article 24  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

500 millions  
de personnes  
handicapées  
n'ont pas  
les moyens  
de se soigner

Handicap International forme des professionnels de santé, soutient la création d'ateliers d'appareillage et développe des services de soins de proximité. Elle mène également des programmes de prévention des maladies invalidantes et des accidents.



KOSOVO - Europe



Flora a un retard psychomoteur. Pour améliorer son équilibre, elle est suivie gratuitement au Centre de rééducation de Glogocv, soutenu par Handicap International. Aujourd'hui, Flora va à l'école et participe à toutes les activités, comme les autres enfants.

Tous les Hommes  
ont droit  
à la santé

Dans les pays en développement,  
98 % des enfants handicapés  
ne sont pas scolarisés

TITREUF par Zup © 2005

Handicap International  
encourage l'accès  
des enfants handicapés  
à une éducation adaptée  
à leurs besoins (spécialisée  
ou en milieu ordinaire),  
afin de leur offrir  
des chances similaires  
à celles des autres enfants.



BANGLADESH - Asie

© L. Daviller pour Handicap International

Sharika est une enfant trisomique. Au Bangladesh, le handicap est mal connu et souvent ignoré par les pouvoirs publics. 72 % des enfants handicapés ne sont pas scolarisés. Avec le soutien de Handicap International, Sharika a pu être accueillie dans une classe ordinaire.

Tous les Hommes ont droit  
à l'éducation

Article 26  
Déclaration universelle  
des droits de l'Homme

# Changeons de regard pour un monde plus juste

"Ah ! Georges, quand il peint, il discute avec ses pinceaux et ses couleurs. Il avance dans la page, on se perd et tout à coup, on voit comment tout se construit et se structure. Comme en musique, Georges peint avec des notes. Jusqu'à la touche finale. C'est ainsi qu'il parle et qu'il écrit". Nadine Nacinovic est arthérapeute au foyer d'accueil médicalisé "Le Bastidou", géré par la **Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité**.

Une fondation au cœur des solidarités. Une fondation aux côtés de tous ceux qui, fragilisés par la vie, sont confrontés aux risques d'exclusion sociale ou de perte d'autonomie. Reconnue d'utilité publique, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, développe ses actions au service d'une société plus attentive aux aspirations et aux attentes des personnes malades, handicapées, dépendantes ou en situation d'illettrisme.



La Fondation intervient de trois manières :

- Opérateur à but non lucratif, elle gère 62 établissements et services pour personnes âgées, malades ou handicapées qui accueillent 4 000 personnes, grâce à ses 2 000 salariés,
- Acteur direct dans la lutte contre l'illettrisme, elle propose un accompagnement aux jeunes en difficulté,
- Financier de projets innovants qu'elle sélectionne et évalue.

En savoir plus sur la Fondation  
[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)

Envoi de documentation  
au 01 58 40 31 40

# Extraits de la Déclaration universelle des droits de l'Homme - 1948

## Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont dotés de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

## Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

## Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

## Article 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

## Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

## Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

## Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

## Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

## Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

## Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.